Au Fil des Mauves

Huisseau-sur-Mauves entre Beauce et Val de Loire

N° 161

Octobre 2016

Bulletin Municipal

SOMMAIRE

Edito	02	Jeunesse	09
Vie municipale	03	Vie associative	10
Dossier Syndicat Mixte des Mauves	04	Infos - divers	12
Vie communale	06		
Vie scolaire	07		

Bonne Lecture

Toutes les infos de votre commune - www.huisseausurmauves.fr

Edito

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour cette rentrée sereine, apaisée et néanmoins vigilante, après un été 2016 de larmes, d'émotion et de ferveur. Chacun ne peut que se sentir atteint quand on touche à nos valeurs.

La rentrée scolaire est un rendez-vous essentiel pour un grand nombre d'enfants, de parents et bien souvent grands-parents dont la vie s'organise autour de l'emploi du temps des enfants.

C'est aussi une échéance majeure pour nos enseignants qui l'ont préparée dès la fin de l'année scolaire précédente.

La période des vacances a été mise à profit par les employés communaux pour effectuer des travaux d'amélioration pour le confort et la sécurité. Des travaux de peinture ont été effectués dans la lingerie du restaurant scolaire pour l'entretien et surtout mettre aux normes sanitaires certaines parties qui ne l'étaient pas.

Le prestataire pour les repas de la cantine a changé suite à une mise en concurrence ; les repas sont de très bonne qualité à la grande satisfaction des enfants.

L'accueil périscolaire connaît un grand succès grâce à des ateliers qui comprennent : l'aide aux devoirs, de la lecture, des jeux collectifs, activités sportives etc…, ils sont 111 enfants de la maternelle à la primaire qui participent au périscolaire du soir et 74 enfants le mercredi. Tout cela représente un énorme travail d'organisation. Merci aux différents intervenants élus et salariés et bravo pour le succès de cet accueil périscolaire. Ce n'est pas facile car nos moyens sont limités, néanmoins la forte participation est encourageante.

La bibliothèque malgré Internet, a ses adeptes accueillis maintenant par une dizaine de bénévoles, merci à eux pour leur engagement.

Les inondations ont touché une partie de notre commune ; ce phénomène a beau être exceptionnel, nous travaillons à minimiser les dégâts, en nettoyant les buses (des racines se trouvant à l'intérieur) et les fossés (émissaires) d'évacuation.

Toute la vigilance sera de mise pour éviter que des permis de construire soient accordés dans des zones inondables, la nature reprend de temps en temps ses droits…

Les acquéreurs ignorent souvent que leur terrain peut être inondé, c'est de la responsabilité des élus locaux d'être vigilants et tant pis pour le bulletin de vote des mécontents qui ne pourront transformer leur terre en béton.

Cette année particulière a été aussi très difficile pour les agriculteurs qui ont fait des récoltes catastrophiques, jamais vues depuis des décennies, il n'y a à ce jour pas d'aides spécifiques, à l'échelle de notre pays, il est estimé à 10 % le nombre d'agriculteurs qui vont devoir cesser leur activité si rien n'est fait.

Il faut tout de même rester optimiste, nous avons la chance d'être du « bon côté de la planète » et dans une commune où il fait bon vivre ; les années se suivent et ne se ressemblent pas, bonne rentrée à tous, nous sommes à votre écoute tout au long de l'année.

Bien Cordialement.

Votre maire,
Jean-Pierre BOTHEREAU

Festivités du 13 juillet - Une animation réussie

Cette année, la municipalité avec le concours du comité des fêtes a eu l'opportunité via le comité du centre des courses à pied d'organiser 2 courses de 6 et 12 km.

Dans une ambiance joyeuse et chaleureuse, 159 participants se sont élancés. " La ronde des Mauves " parcours de 12 km avec 86 coureurs dont le vainqueur Nicolas DODÉ a franchi la ligne d'arrivée en 41'10.

Le circuit de 6 km " Courrons la carmagnole " foulé par 73 coureurs a été remporté par un enfant du pays Tony LAMORISSE en 22'45. Merci aux nombreux uxellois et à tous les participants qui se sont inscrits. Pendant ce temps, les enfants ont imité les grands en disputant une petite course de quelques centaines de mètres. Ils étaient particulièrement fiers de montrer leur médaille à l'issue de cette épreuve.

Les festivités pouvaient se poursuivre avec l'apéritif offert par la municipalité et le repas républicain qui a, cette année rassemblé plus de 150 personnes.

Puis à la tombée de la nuit, ce sont une centaine d'enfants qui se sont rassemblés pour l'habituelle retraite aux flambeaux, le feu d'artifice a enflammé le ciel uxellois pour le bonheur des yeux des petits et grands.

La soirée était loin d'être terminée, car la soirée dansante a pris le relais bien animé par les DJ Nico et Aurel.

Un grand merci à tous les bénévoles, intervenants qui ont permis à tous de passer une soirée festive et très agréable. A l'année prochaine.

Hervé FAGOT - *Vice-président de la commission Vie Associative*

Peut-on espérer léguer aux générations futures un environnement du cours des Mauves à l'image de cette photo ?

Ce sera certes un travail de longue haleine compte tenu de l'état des lieux dans certains secteurs, mais c'est l'objectif que s'est assigné le Syndicat du bassin des Mauves au travers d'une importante programmation de travaux de reconquête du milieu et de restauration du cours d'eau.

Tel a été le message porté auprès du public par les représentants du Syndicat du bassin des Mauves au cours d'une réunion d'information qui s'est tenue le mercredi 14 septembre dernier en salle des fêtes de Huisseau-sur-Mauves devant une assistance de 90 personnes environ.

Cette réunion se voulait être l'occasion, au travers d'un diaporama illustré du programme d'action du Syndicat, d'un échange avec les habitants des communes du bassin des Mauves.

OBJECTIF ATTEINT DANS UN CLIMAT OUVERT, PASSIONNANT ET PASSIONNÉ.

Climat passionnant au regard de la qualité de la présentation très documentée, conduite par le Président Laurent SIMMONET assisté du technicien de rivière Elie MUSQUI, relatant le contexte de fonctionnement du Syndicat mais surtout les diverses actions déjà réalisées, celles en cours et celles à venir.

Si par le passé les interventions du Syndicat des Mauves s'effectuaient sans un réel encadrement et sans programmation pluriannuelle, désormais l'action au quotidien s'inscrit dans un cadre règlementaire et contractuel bien défini.

C'est ainsi que toute action engagée sur le bassin versant des Mauves doit participer à la réalisation de divers objectifs fixés à la fois par la Directive cadre sur l'eau de 2000 , directive européenne, et par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006, visant le retour à un bon état écologique des cours d'eau d'ici 2027 (en 2010, plus de la moitié des cours d'eau n'étaient pas en situation de bon état écologique , lequel se caractérise par rapport à la présence de poissons, d'insectes et de micro-organismes aquatiques, par la nature de la végétation des berges , par la qualité de l'eau, par une faible teneur en intrants agricoles …).

Par ailleurs, et dans le cadre de cet objectif d'atteinte à un bon état écologique des cours d'eau sur les 10 années à venir, le Syndicat du bassin des Mauves s'est engagé depuis 2012 dans la réalisation d'un programme quadriennal de travaux sur des secteurs stratégiques et identifiés comme étant fortement dégradés et ce, en exécution des dispositions d'un contrat territorial 2012-2016 , signé avec les partenaires financiers que sont l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Centre et le Département du Loiret qui contribuent à hauteur de 80 % pour assurer le financement des actions programmées (*enveloppe prévisionnel du contrat territorial = 621.811 € dont un plus de la moitié affectés au financement de travaux de restauration*).

Toutes ces actions d'intervention, programmées au cours de ces 4 dernières années par un comité de pilotage composé des membres du bureau et des personnels techniques du syndicat, des représentants des Co-financeurs, de personnalités associées (Office national de l'eau et des milieux aquatiques, Fédération de pêche du Loiret), sont strictement définies et encadrées par un arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt général en date du 19 mai 2011, ainsi que par l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2013 portant règlement d'eau des moulins du bassin des Mauves sur le territoire des communes de Baccon, Huisseau[s]/Mauves et Meung sur Loire.

Ainsi, à partir d'une étude conduite par un bureau d'études ayant débouché en 2009 à l'élaboration d'un état des lieux du réseau hydrographique des Mauves, puis de l'obtention en mai 2011 de la déclaration d'intérêt général autorisant les travaux en cours d'eau et de la signature en avril 2012 du 1er contrat territorial 2012-2016, diverses actions ont été engagées dès 2012.

A titre d'exemples de réalisation de travaux, on peut citer :

- l'élaboration, en 2012, d'un guide pratique "Charte d'entretien des Mauves", à destination principalement des propriétaires riverains et disponible à l'accueil en Mairie,
- signature, en 2013, de conventions de gestion avec les propriétaires de moulins,
- diverses opérations d'ouverture et d'aménagement du lit et des berges sur certains secteurs à restaurer en priorité afin de respecter les caractéristiques naturelles du cours d'eau,
- suppression de divers embâcles majeurs sur l'ensemble du linéaire, campagne annuelle d'arrachage de plantes envahissantes.

Un exemple d'une opération de réhabilitation de berges dégradées sur la Mauve en aval du Moulin du Pater.

Les travaux

Les travaux terminés

Un exemple d'intervention sur l'envahissement de la végétation sur le secteur de Flusseaux à Huisseau s/Mauves

Etat des lieux avant intervention

Avant

Après

LE CONTRAT TERRITORIAL 2012-2016 s'achèvera dans quelques mois après la mise en œuvre d'une action d'intervention sur le courant dit "de la Pierre rouge" à Prélefort, par le remplacement d'une buse actuelle qui ne remplit pas son office, par un pont cadre, ainsi que par des travaux d'aménagement sur le déversoir du Moulin du Pater.

Les orientations d'un nouveau contrat territorial 2018-2022 sont déjà bien ciblées et devraient permettre de poursuivre la dynamique engagée de restauration du lit mineur et des biefs, de suppression des effets de seuil qui ralentissent l'écoulement et favorisent l'envasement et le réchauffement, de restauration écologique.

Un nouveau programme ambitieux qui nécessitera une forte mobilisation des acteurs de terrains en collaboration étroite avec les riverains au travers d'une participation constructive.

Avant de conclure cette réunion publique, le Président SIMONET a présenté quelques réflexions à tirer de l'épisode inondation de juin dernier et des actions qui seraient susceptibles d'être mises en œuvre en étroite collaboration avec les municipalités des communes du bassin des Mauves.

Jean-Paul ROUSSARIE - *3ème Adjoint - Représentant au Syndicat Mixte du Bassin des Mauves*

Conseils municipaux et CCVM

Pour connaître les dates des prochains Conseils Municipaux, merci de consulter le site Internet de la commune www.huisseausurmauves.fr

Les comptes-rendus de votre Conseil Municipal sont consultables en Mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site Internet : www.huisseausurmauves.fr

Les comptes-rendus du Conseil Communautaire de la C.C.V.M. sont consultables sur le site Internet : www.huisseausurmauves.fr

Prochain conseil communautaire :

Jeudi 20 octobre 2016 - 20h30 à Baccon

Vie communale

Bienvenue aux Nouveaux Arrivants

Vous venez de vous installer à Huisseau-sur-Mauves ou vous allez bientôt nous rejoindre ?
M. le Maire et l'ensemble des élus du conseil municipal sont heureux de vous accueillir.

Des services à votre disposition.

Merci de vous faire connaître, les services municipaux sont à votre disposition pour vous aider dans votre installation.

N'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture ou au **02 38 80 73 73**.

CONSEILS DE BON VOISINAGE

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Afin de préserver la tranquillité et la qualité de vie à laquelle chacun aspire, **les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils** susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, **tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc** ...

Ne peuvent être effectués que :

- **De 8h à 20h du lundi au vendredi**
  Merci d'éviter l'heure des repas
- **De 8h à 12 et 15h à 20h le samedi**
- **Les dimanches et jours fériés : de 9h30 à 12h**

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Les déchets issus des activités de jardinage, d'élagage et de désherbage **ne peuvent en aucun cas être brûlés à l'air libre, ni dans des incinérateurs**.

Le Fil des Mots

La bibliothèque change ses horaires d'ouverture

Mardi 14h00 - 19h00
Mercredi 10H00 - 12h00
et les 1er et 3ème Mercredi de chaque mois
de 10H00 -12h00 et 15h00 -17h00
Jeudi 16h00 - 18h30
Vendredi 15h45 - 18h45
Samedi 10h00 - 12h00

Et si on allait à la bibliothèque ! Pour lire ?

Pas seulement ... Mais pour .... Découvrir, rencontrer, échanger... Allez ! Osez ! Poussez la porte !

La bibliothèque vous accueille

PRÊTS - CONSULTATIONS

Romans, Fiction, Bandes dessinées, Mangas, Magazines, Journaux, DVD/CD, Dictionnaires-encyclopédies-documentaires, livres en gros caractères.

Grâce au prêt auprès de la BDL du Loiret autres possibilités de choix. Faites nous part de vos souhaits, dans la mesure du possible – recherches - réservations.

ABONNEMENTS : **Individuel** : 7,00€ **Famille** : 14,00€
Adhésion toute l'année

Devant le succès de la vente de livres au "Vide-greniers" du comité de fêtes, celle-ci continue jusqu'au 17 décembre 2106

Repas de quartier au Préau

Chaque année, " les repas de Quartier dans toute la France " ont lieu le premier vendredi du mois de juin. L'idée est de rassembler les habitants d'un quartier autour d'un repas en extérieur, dans un esprit d'échange, de rencontre et de convivialité.
Au "Préau" ce repas s'est déroulé le 24 juin dernier, comme l'année dernière, les uxellois de ce quartier se sont retrouvés pour partager un bon moment.

Vie scolaire

- Une chaîne de sécurité a été mise en place sur le parking de l'école maternelle, autant pour la sécurité des cars que pour l'entrée à l'école maternelle. Nous demandons donc à tous les parents de bien vouloir respecter cette interdiction de stationner.
- Egalement de fermer systématiquement les portails derrière eux, en élémentaire comme en maternelle.

La sécurité de nos enfants est l'affaire de TOUS !!!

Ecoles RPI

Effectifs pour l'année scolaire 2016/2017

Ecole maternelle HUISSEAU
PS/MS Mme CHAMPION (Directrice) 25 élèves
PS/MS Mme FAUTREL GUERIN 26 élèves
PS/GS Mme GUILLET 26 élèves
MS/GS Mme DERRE 25 élèves

Elémentaire HUISSEAU
CP Mme GARGAUD 23 élèves
CP Mme MICHELI 22 élèves
CE1 Mme MAUPAS (Directrice) 21 élèves

Elémentaire COULMIERS
CE1/CE2 Mme RUFFIER (Directrice) 19 élèves
CE2 Mme BAUMARD 24 élèves

Elémentaire BACCON
CM2 Mme HENAUT (Directrice) 24 élèves
CM1/CM2 Mme LEMITRE 24 élèves

Vie scolaire

Nous souhaitons la bienvenue à Mme MICHELI Patricia qui arrive de PATAY et à la charge d'une classe de CP et sommes ravis de retrouver Mme GARGAUD Nathalie qui était à St Ay suite à une fermeture de classe il y a quelques années.
Elle encadre l'autre classe de CP.

De gauche à droite : Mmes Maupas, Gargaud et Micheli

SIRIS

Nouveaux animateurs TAP

Les Anim du Midi

- A l'école de Coulmiers Mmes Virginie Thauvin et Sophie David ont été recrutées pour accueillir les enfants de 12h à 14h et leur proposer différentes activités manuelles, sportives ou ludiques.
- Deux nouveaux animateurs ont également été recrutés sur l'école de Baccon. Mme Nathalie Grillon et M. Jérémy Cozic qui lui, proposera entre autres une initiation au judo.
- Pas de changement sur Huisseau. Marie Poix et Ophélie Dos Santos s'occupent toujours de nos plus jeunes élémentaires .

Les écoles du RPI ont la chance de bénéficier d'un équipement informatique et pour maintenir le parc en bon état de fonctionnement, le SIRIS a investi dans le renouvellement de certains ordinateurs des salles informatiques sur les sites de Huisseau et de Baccon. Postes opérationnels dès le 1er jour de la rentrée.

PROJET CIRQUE

Les élémentaires de notre regroupement pourront bénéficier d'une animation CIRQUE à partir de janvier.

RESTAURANTS SCOLAIRES

Nous avons, suite à un appel d'offres, changé de prestataire de restauration.
La société API régale désormais vos enfants. Après quelques semaines de fonctionnement, le bilan semble positif. **Rappel** : pensez à commander ou décommander, selon le cas, les repas de vos enfants 48h à l'avance auprès de Murielle Doret secrétaire du SIRIS au 02 38 80 77 02.

RAPPEL DES HORAIRES DU SECRETARIAT DU SIRIS

lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00

Jeunesse

Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) municipal a permis tout au long du mois de juillet et également à partir du lundi 22 août jusqu'à la reprise de l'école, de faire partager, à bon nombre d'enfants de la commune et celles environnantes, une multitude d'activités et de sorties.

En juillet, c'est une cinquantaine d'enfants inscrits par jour de 3 à 12 ans, qui avec l'équipe d'animation, ont pu découvrir l'accro-branche au "*Léo Parc Aventure*" de l'île Charlemagne à Orléans, la capoeira (art martial brésilien dansant et chantant) sur 4 jours avec présentation d'un spectacle pour finaliser le stage, sous la direction d'un ancien champion du monde, rien que ça ! Le centre aquatique de Saint-Jean-de-la-Ruelle a permis de rafraîchir tout ce petit monde, la chocolaterie musée de Max Vauché à Bracieux a été un régal dans les tous les sens du terme pour petits et grands.

Pour terminer les vacances fin août, visite du château de Meung-sur-Loire avec un atelier gastronomique qui a ravi les chevaliers et princesses en herbe et une multitude d'animations liées à l'actualité : Tour de France, Coupe d'Europe de foot et bien sûr les Jeux Olympiques à Rio, qui ont permis d'enrichir les propositions faites aux enfants.

Halte-garderie "Les Petits Petons"

Un rendez-vous, un petit bricolage à terminer ou tout simplement souffler un peu…Vous avez besoin de vous libérer 1h ou 2h, une journée ou une demi-journée …Vous aimeriez que votre enfant puisse jouer avec des petits copains, découvrir d'autres activités...

La halte-garderie "Les petits Petons" est là pour accueillir vos enfants de 3 mois à 6 ans.
mardi 9h00 à 17h00
jeudi et vendredi 9h00 à 16h30

En cette rentrée 2016, il reste encore quelques places pour accueillir vos enfants, et ce dès leur 3ème mois

Les Ateliers du Lundi

Le 28 novembre
Atelier cuisine

Le 12 décembre
En attendant le Père Noël

de 10H30 à 11H30

Plus d'infos : www.huisseausurmauves.fr Rubrique Jeunesse-Petite enfance

Vie associative

Métamorph'Ose - Atelier du Lundi

Nathalie Temps-Mercier, psychothérapeute et art-thérapeute, vous propose un atelier :
"**Comment se laisser inspirer par la créativité et les matériaux**"
le **LUNDI 7 NOVEMBRE** prochain de **14H00 À 17H00**

Inscription obligatoire au **06 18 13 74 86** - Places limitées

Vie associative

Forum des Associations 2016

Le forum des associations s'est tenu le vendredi 9 Septembre à la salle des fêtes de 17h 30 à 19h30 et a rassemblé 12 associations : *Comité des Fêtes, Envol Huisseau, Huisseau Moto, C.L.U.T.T (Tennis de Table), A.S.B.H Football, Association des parents d'élèves Val des mômes du regroupement scolaire (Huisseau- Baccon – Coulmiers – Rosières), Association parents d'élèves du collège de Meung*^{S}*/Loire (A.P.I) et du collège de St Ay , (F.C.P.E), Echo des Mauves, Familles Rurales et l'association du Don du Sang.*
Un diaporama a permis de présenter aux nouveaux arrivants les différents événements proposés par la municipalité qui se sont déroulés au cours de ces derniers mois (*chasse aux œufs, Journée des Arts, courses pédestres et animation du 13 Juillet*) et pourquoi pas donner envie de participer à la vie associative de notre commune. Merci à tous pour votre présence.

Hervé FAGOT
Vice-président de la commission Vie Associative

Echo des Mauves

L'Echo des Mauves a repris ses activités dès le mois d'août et en septembre plus de 40 personnes se sont retrouvés les 1er et 3ème jeudi du mois autour de jeux divers. Au moment du goûter amical, nous avons fêté joyeusement les 90 ans d'Hélène, toujours fidèle à la belote.

Les cours de gymnastique d'entretien ont repris chaque mercredi de 9h15 à 10h15, salle des fêtes. Les exercices proposés : équilibre, renforcement musculaire, souplesse, respiration, réflexes, etc… redonnent dynamisme et joie de vivre aux participantes. Les hommes ne sont pas exclus mais les volontaires masculins se font rares !

Le tarif annuel : 85€ + 18€ d'adhésion à l'association.
Règlement à effecteur au mois de janvier en fin d'assemblée générale.
Se rapprocher de Marie-Thérèse AMary pour les inscriptions au **02 38 80 73 10** .

Toute personne intéressée peut venir voir le déroulement du cours et faire un essai :
L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER !
Au plaisir de vous accueillir dans notre groupe, femme ou homme…

Samedi 22 octobre 2016, **CONCOURS DE BELOTE** ouvert à tous, salle des fêtes de Huisseau, avec un lot attribué à chaque joueur, du premier au dernier.
Retenez bien cette date.

Mercredi 7 décembre 2016 sortie prévue le à Luché-Pringé avec spectacle humoristique, repas et dinde à emporter pour les fêtes de fin d'année. Le tout au prix de 81,50€ /personne, transport compris. Le Président Jean-Marie STEMER reçoit les inscriptions au **02 38 80 72 78**

Jeudi 15 décembre 2016, repas de fin d'année qui réunira en priorité les adhérents du club mais restera ouvert aux conjoints et amis du club.

Même si les adhésions au club se formalisent à chaque assemblée générale, cette année elle aura lieu le **5 janvier 2017.** Vous pouvez dès maintenant vous inscrire au club et participer aux activités.

Contactez le Président Jean-Marie STEMER au **02 38 80 72 78**

Vie associative

ASBH - Football

à noter !

Venez nombreux à notre LOTO de fin d'année
le **Samedi 3 décembre 2016**

C'est reparti pour la saison 2016/2017.
Il est toujours possible de s'inscrire au club dans les catégories suivantes :

- Enfants nés en 2008, 2009, 2010 et 2011.
- Séniors nés en 1999 et avant ainsi que les vétérans/loisirs.

Pour les autres catégories de jeunes, nous ne sommes pas en mesure de former des équipes suite au départ de nombreux jeunes vers des clubs voisins.

Toutes les personnes désirant participer à la vie du club sont les bienvenues.

Pour tous renseignements contactez le secrétaire M.Jean-Marie BRANCOURT
au **06 23 49 52 97** ou **09 62 29 60 68**

Familles Rurales

Le mois de septembre sonne la rentrée des classes mais aussi celle des associations. Les activités ont repris. Cette année nous vous proposons une nouvelle activité.
Parce que le numérique nous entoure de plus en plus et qu'il n'est pas toujours facile de maîtriser les outils nous mettons en place **un atelier numérique**.
Réunion d'information **Mercredi 19 octobre - 18h00** - Salle informatique de l'école élémentaire.
Renseignez-vous dès maintenant au **06 86 52 39 58** ou clickautonome@gmail.com ou sur www.huisseausurmauves.fr

Comité des fêtes

Amicale des Donneurs de sang

Collecte de Sang **samedi 26 novembre 2016** de 8h30 à 12h30 au centre associatif et culturel de Chaingy

APPEL AU DON

Offrez votre sang .le sang c'est la vie.
Les malades ont besoin de vous, merci de penser à eux et d'en parler autour de vous.

Assemblée Générale
Dimanche 23 octobre 2016
Centre culturel de Chaingy
10h45

INFOS - DIVERS

A noter dans vos agendas

Sous réserve de modifications

NOVEMBRE

Vendredi 11	Cérémonie au cimetière et vin d'honneur Municipalité - 11h00
Samedi 12	Repas des Aînés - Municipalité
Samedi 19	Soirée beaujolais - Comité des Fêtes
Samedi 26	Journées Gourmandes - DECIDE
Dimanche 27	

DECEMBRE

Samedi 3	Loto - ASBH
Dimanche 4	Bourse aux jouets - Familles Rurales
Jeudi 15	Repas de Noël - Echo des Mauves

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. **Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2016 inclus**. Les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette télé-procédure. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2017.

État Civil 2016

Mariages

CHATET Audrey & PARAGOT Antoine le 2 juillet

de ROBIEN Marie-Liesse & BRITSCH Edouard le 12 août

Naissances

PESCADINHA Noah né le 22 juillet à Orléans

FOLGADO LE GORGEU Côme né le 10 août à Saran

Décès

COLOM Nicole (née DELAGNEAU) le 11 août

FAUX POLICIERS, VRAIS VOLEURS : APPEL À LA VIGILANCE

Les services de gendarmeries et de polices du Loiret lancent un appel à la vigilance après plusieurs cas de vol dits « à la fausse qualité ».

Le mode opératoire est souvent le même. Des hommes se présentent aux domiciles de personnes âgées en se faisant passer pour des policiers ou des gendarmes. Ils arguent notamment procéder à des vérifications après des cambriolages dans le voisinage.

N'hésitez pas à demander et à vérifier leur carte professionnelle. En cas de comportements suspects, contactez immédiatement la gendarmerie de Meung s/Loire au 17.

Aucun cas n'a été signalé sur notre secteur mais il convient de se montrer vigilant.
La sécurité est l'affaire de tous.

Retrouvez toutes les autres infos de votre commune sur le site Internet www.huisseausurmauves.fr

Mairie de Huisseau-sur-Mauves -118 rue du Bois de Deure
45130 Huisseau-sur-Mauves
Tél : 02 38 80 73 73 Fax : 02 38 80 77 49

Horaires et jours d'ouverture du secrétariat
lundi - mercredi - jeudi - vendredi - samedi
9h00- 12h00 - Fermée le mardi

Au Fil des Mauves - N° 161 octobre 2016 - Dépôt légal : à parution
Directeur de la Publication : Jean-Pierre BOTHEREAU
Conception : Nathalie PRÉLY
Commission communication : Patricia CAILLOUX-GENEVIER
Hervé FAGOT - Angel GARCIA - Déborah ROSE
servicecomhuisseau@orange.fr
IPNS